

Créer son atelier de production de pleurotes et shitakés en AB

Objectifs

Acquerir les bases de la production mycicole, connaître les conditions de mise en place d'un tel atelier

Contenu

Généralités sur les champignons : chiffres, organisation d'une production, différents schémas de production possible

Le pleurote : présentation et cycle de production, organisation de la production, substrat, pasteurisation, ensemencement, incubation, fructification, récolte, stockage, données technico-économiques, temps de travail

Le shitaké : présentation et cycle de production, organisation de la production, substrat, pasteurisation, ensemencement, incubation, fructification, récolte, stockage, données technico-économiques, temps de travail

Conclusion, élargissement à l'ensemble des productions de champignons.

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 14/01/2019

Tarifs

Adhérent 336€

Non adhérent 336€

Non agricole 336€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

gratuit pour le public Vivea, pour les autres fonds de formation, nous contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :
91340782734

Taux de satisfaction : %

repas partagé



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

21 janv 2019 34000
09:00 - 17:00 (7hrs)

Christophe Bournoville, formateur et producteur de champignons

22 janv 2019 34000
09:00 - 17:00 (7hrs)

Christophe Bournoville, formateur et producteur de champignons

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune _____

Courriel _____

Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))